

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER  
**COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES**

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 20 MARS 2023

Délibération n° CM2023\_22

Convocation du 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Thème : AFFAIRES FINANCIÈRES

Objet : budget primitif de l'exercice 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ,

Sont excusés : Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme SEVIN  
Mme CARNOT qui a donné pouvoir à M. DE ABREU  
M. TREUILLET  
M. MARTIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN  
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian DEFACHELLE

RAPPORT PRESENTÉ PAR : Viviane PERRIN

Le rapporteur présente le budget primitif de l'exercice 2023 et propose de le voter équilibré en dépenses et en recettes à :

- en section de fonctionnement : 5 975 557,00 €
- en section d'investissement : 3 105 421,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le budget primitif de l'exercice 2023 équilibré en dépenses et en recettes à :
  - o 5 975 557,00 € en section de fonctionnement
  - o 3 105 421,00 € en section d'investissement

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,

Christian DEFACHELLE.

Transmis à la Sous-Préfecture le 29 mars 2023

Publié sur le site internet de la commune le 31 mars 2023